



La gestion des véhicules professionnels

Solutrans : une édition 2017 sur le thème de la durabilité 🗝️

Lors du dernier salon Solutrans, la neuvième édition des Trophées de l'innovation a récompensé deux entreprises qui ont contribué au développement durable.

par Manon Lamoureux - 14 mars 2018



Telma

Cet article premium vous est offert.

Telma (Techniques électromagnétiques de l'Aveyron) a remporté le prix pour son frein à induction ou ralentisseur électromagnétique. « Nous avons mené une expérimentation avec la ville de Marseille, relate Marc Blanze, responsable des applications techniques chez l'équipementier. Trois benne à ordures ont été analysées en exploitation pendant un an : une équipée d'un ralentisseur hydraulique, une autre d'un ralentisseur Telma, et une dernière sans ralentisseur. »

Bilan : « Le ralentisseur à induction permet d'économiser 90 % de plaquette de freins par rapport à une benne non équipée. Ce sont autant de particules fines évitées et une économie de 46 000 euros sur la durée de vie d'une benne, estimée à dix ans avec 17 000 km parcourus par an. Sans ralentisseur, il faut changer de plaquettes tous les deux mois et demi environ », souligne Marc Blanze.

Frein à induction et tracteur 100% électrique

Côté constructeurs, Gaussin Manugistique a reçu le trophée pour son tracteur 100 % électrique créé en 2017. Il est commercialisé par Blyyd et loué pour sept ans par CMR Location à Kuehne Nagel. Cette société de messagerie l'emploie sur sa plate-forme logistique à Villefranche-sur-Saône (69) pour déplacer des semis en site fermé. Ce tracteur possède deux batteries, l'une installée et l'autre en recharge, pour fonctionner entre 12 et 14 heures par jour.



Tracteur 100% électrique Manugistique

« Le gain économique est important : le coût de l'électricité revient à environ 70 euros par mois, alors que la consommation de gazole s'élève à 1 300 euros par mois. Sans compter le gain environnemental. Cette location s'est faite en partenariat avec notre client. L'investissement est important : le tracteur coûte deux fois et demi le prix d'un diesel équivalent. C'est pourquoi le véhicule est loué sur sept ans », détaille Gérard Clément, gérant de CMR Location ([voir aussi notre article](#)).

<https://www.flotauto.com/solutrans-edition-2017-sur-durabilite-20180314.html>